

Année Universitaire 2015-2016

INSCRIPTIONS INTERNAT

Les inscriptions auront lieu du 19 Octobre au 30 Novembre 2015

au

Service de la Scolarité – Faculté de Pharmacie

27 boulevard Jean Moulin – 13385 Marseille Cedex 5

Horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi : de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h

- **Inscriptions en 1^{ère} année**

ATTENTION !! L'inscription ne sera possible que sur présentation de la copie de la notification d'affectation délivrée par le Centre National de Gestion et de l'Attestation d'affectation d'interne délivrée par l'Agence Régionale de Santé

Etudiants ayant effectué leur externat à Marseille

Inscription au Service de la Scolarité sur présentation des documents obligatoires (cf ci-dessus). Le montant des droits d'inscription pourra être réglé soit par chèque soit par CB.

Etudiants n'ayant pas effectué leur externat à Marseille

Avant votre arrivée à Marseille, vous devez avoir **demandé le transfert de votre dossier universitaire auprès de votre Faculté d'origine**. Une copie de cette demande de transfert devra être fournie à l'inscription.

A votre arrivée, vous devez procéder à votre inscription administrative en vous présentant au Service de la Scolarité muni d'un moyen de paiement (chèque ou CB) et des documents suivants :

- Copie de la demande de transfert de dossier
- Notification d'affectation (délivrée par le Centre National de Gestion)
- Attestation d'Affectation d'interne (délivrée par l'ARS)
- Copie du diplôme du Baccalauréat
- Extrait de naissance (à fournir au cours de l'année universitaire)
- Attestation de validation de la 5^{ème} année

- Certificat individuel de Participation à l'Appel de Préparation à la Défense

- 1 Photo d'identité

- **Inscriptions en 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} années et DESC (Radiopharmacie et Radiobiologie)**

Le montant des droits d'inscription pourra être réglé soit par chèque soit par CB.

ATTENTION ! Pour le DESC de Radiopharmacie et de Radiobiologie l'interne doit obligatoirement procéder à son inscription à la fois auprès de l' Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires et de notre U.F.R.

- **Inscriptions aux Unités d'Enseignements**

Les fiches de choix des U.E. seront disponibles **au Service de la Scolarité** ainsi que sur le site de l'AIPM à compter du 19 octobre. Elles devront être retournées **impérativement avant le 06 novembre 2015** au Service Scolarité de la Faculté (par mail : nathalie.loubet@univ-amu.fr ou en présentiel)